



Bureau d'information
et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

Communiqué de presse

Préservation du patrimoine

Les manuscrits de Charles Ferdinand Ramuz rejoignent les collections cantonales

Le Canton de Vaud se porte acquéreur de l'ensemble des manuscrits de l'écrivain et poète Charles Ferdinand Ramuz, proposés par sa famille. Le Conseil d'Etat est particulièrement heureux de pouvoir, par cette rare acquisition, participer à la préservation d'une œuvre littéraire majeure du patrimoine suisse. Le fonds restera à la Bibliothèque cantonale et universitaire – Lausanne (BCUL) qui en assurait déjà la conservation matérielle depuis 2016.

Les manuscrits laissés par Charles Ferdinand Ramuz, l'un des écrivains et poètes vaudois les plus reconnus en Suisse comme à l'étranger, présentent le grand intérêt de ne jamais avoir été dispersés après sa mort. Ces derniers constituent un fonds quasi-complet, initialement déposé au Centre des littératures en Suisse romande (CLSR), puis à la BCUL, qui en assure depuis cinq ans la conservation.

Cet ensemble essentiel du patrimoine littéraire vaudois viendra compléter avec une grande cohérence les autres fonds d'auteurs locaux déjà en mains publiques, préservés, valorisés et mis à disposition de la communauté des chercheuses et chercheurs par la BCUL et le CLSR, tels que ceux de Benjamin Constant, Philippe Jaccottet, Juste Olivier, Anne Perrier, Charles-Albert Cingria, Alice Rivaz, Edouard Rod ou encore Marguerite Burnat-Provins. Le Canton avait déjà soutenu financièrement l'édition critique des Œuvres complètes de C. F. Ramuz réalisée par la Fondation éponyme et le CLSR.

Le Conseil d'Etat se félicite de l'entente trouvée avec la famille permettant l'acquisition des manuscrits. L'héritière de l'écrivain, Madame Laure Brossard, a en effet fait don de l'importante différence financière estimée par les expertises commandées par le Canton, dans l'intérêt supérieur du patrimoine vaudois. Les autorités se réjouissent aussi de voir progresser en parallèle le projet d'espace muséal dédié à l'œuvre de Ramuz que mène la Commune de Pully à l'initiative de la famille. Les collaborations d'ores et déjà envisagées entre la BCUL et la nouvelle institution permettront à l'œuvre de l'un des plus grands écrivains vaudois et, au-delà d'elle, du travail littéraire dans son ensemble, de trouver une mise en valeur unique.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 7 septembre 2021

Renseignements complémentaires :

DFJC, Cesla Amarelle, conseillère d'Etat, cheffe de département, 021 316 30 01

DFIRE, Pascal Broulis, conseiller d'Etat, chef de département, 021 316 20 01